

*La censure d'Alfred Loisy (1903). Les documents des
Congrégations de l'Index et du Saint Office, Claus
ARNOLD et Giacomo LOSITO éditeurs*

Roma, Libreria Editrice Vaticana, 2009, 457 p., 24 cm (« Fontes Archivi
Sancti Officii Romani », 4), 40 €

Louis-Pierre Sardella



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhr/7813>
ISSN : 2105-2573

Éditeur

Armand Colin

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2011
Pagination : 466-469
ISBN : 978-2200-92721-9
ISSN : 0035-1423

Référence électronique

Louis-Pierre Sardella, « *La censure d'Alfred Loisy (1903). Les documents des Congrégations de l'Index et du Saint Office*, Claus ARNOLD et Giacomo LOSITO éditeurs », *Revue de l'histoire des religions* [En ligne], 3 | 2011, mis en ligne le 09 décembre 2011, consulté le 05 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rhr/7813>

Ce document a été généré automatiquement le 5 mai 2019.

Tous droits réservés

La censure d'Alfred Loisy (1903). Les documents des Congrégations de l'Index et du Saint Office, Claus ARNOLD et Giacomo LOSITO éditeurs

Roma, Libreria Editrice Vaticana, 2009, 457 p., 24 cm (« Fontes Archivi Sancti Officii Romani », 4), 40 €

Louis-Pierre Sardella

RÉFÉRENCE

La censure d'Alfred Loisy (1903). Les documents des Congrégations de l'Index et du Saint Office, Claus Arnold et Giacomo Losito éditeurs, Roma, Libreria Editrice Vaticana, 2009, 457 p., 24 cm (« Fontes Archivi Sancti Officii Romani », 4), 40 €

- 1 Cet ouvrage est l'édition de huit expertises des censeurs de l'Index et de la *relatio* du consulteur du Saint Office ayant servi de base à la mise à l'Index de cinq ouvrages de l'abbé Loisy en décembre 1903. Il s'agit des *vota* du P. Fleming, du P. Janssens et du P. Gismondi sur « La Religion d'Israël. Les origines » (article paru dans la *Revue du Clergé Français* du 15 octobre 1900, sous le pseudonyme Firmin) ; du *votum* du P. Janssens sur les *Études évangéliques*, Picard, Paris, 1902 ; du *votum* du P. Billot et des deux *vota* du P. Gismondi sur *L'Évangile et l'Église*, Picard, Paris, 1902 ; du *votum* de Mgr Merry del Val sur *La Religion d'Israël*, Letouzey et Ané, Paris, 1901 et enfin de la *relatio* du P. Pie de Langogne sur les ouvrages déjà cités auxquels s'ajoutent *Autour d'un petit livre*, Picard, Paris, 1903 et *Le Quatrième Évangile*, Picard, Paris, 1903.
- 2 Ces documents sont précédés par deux importantes introductions qui se répondent. La première de Claus Arnold analyse le processus romain de décision : « Le cas Loisy devant les Congrégations romaines de l'Index et de l'Inquisition (1893-1903) », p. 9-65 ; la seconde de Giacomo Losito retrace les motivations et les démarches des adversaires français de

l'exégète : « L'«Affaire» Loisy entre la France et Rome : mentalités et pratiques des antimodernistes français », p. 67-124.

- 3 L'une et l'autre s'appuient sur une documentation jusqu'ici peu ou pas exploitée. Du côté romain, il s'agit principalement du *Diarum* (c'est-à-dire du journal des activités de l'Index) tenu de façon méticuleuse par le P. Esser, nommé secrétaire de la Congrégation en 1900. Dominicain allemand, peu libéral sur le plan théologique, mais assez modéré en matière d'exégèse biblique, il se révèle le vigilant gardien du respect des procédures prévues par la Constitution *Sollicita ac Provida*. Du côté français, il s'agit par exemple du dossier *Loisy et le modernisme* des archives historiques du diocèse de Paris ou du fonds Turinaz déposé aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle. L'utilisation de ces sources permet de confirmer un certain nombre d'hypothèses documentées jusqu'ici de façon insuffisante et ouvre aussi de nouvelles perspectives dans la lecture des événements.
- 4 S'il existe à Rome une opposition déterminée à l'exégèse historico-critique et cela bien avant 1903, Claus Arnold démontre de façon très convaincante que, contrairement à ce qui était admis sur la base des sources jusqu'alors disponibles, il n'y a pas eu véritablement de phase libérale au début du pontificat de Pie X. Toutefois, il n'y a pas unanimité sur l'attitude à adopter vis-à-vis de l'exégète français. Il existe d'abord, à l'intérieur de la Curie, une compétition pour savoir à qui doit revenir l'étude du cas Loisy : l'Index, le Saint Office ou la récente Commission biblique. Certains membres de cette dernière ensuite, également consultants à l'Index, sont assez ouverts sur la question biblique à tel point qu'une « réorientation doctrinale dans le domaine biblique » reste dans l'ordre du possible. Certains cardinaux, certes dans l'expectative à la veille du décès de Léon XIII, sont partisans en juillet 1903 encore, d'une temporisation, dans la crainte de déclencher une nouvelle affaire Galilée. Enfin le souci du P. Esser de suivre rigoureusement les prescriptions de la Constitution *Sollicita ac Provida* révèle que le procès a réellement été instruit à charge et à décharge.
- 5 C'est ainsi qu'il choisit le P. Gismondi connu pour ses positions ouvertes en exégèse comme défenseur de *L'Évangile et l'Église* pour contrebalancer le *votum* très malveillant du P. Billot, théologien thomiste intransigeant et « scolastique rusé » que le cardinal Steinhuber avait imposé comme censeur. Gismondi produit en défense l'une des expertises (en italien) les plus longues de l'histoire de l'Index (113 pages de la présente édition). Claus Arnold expose de manière probante pourquoi celle-ci échoua dans sa tentative de neutraliser le texte du P. Billot. D'abord, en expliquant que Loisy avait voulu, contre Harnack, démontrer que l'ensemble de la doctrine catholique était le développement nécessaire de l'œuvre du Christ, il heurtait de front les théologiens néo-scolastiques ; ensuite, en ne se pliant pas au modèle classique de repérage et de qualification de propositions erronées, son avis ne pouvait être que suspect aux yeux des cardinaux habitués aux règles traditionnelles de l'Inquisition ; enfin, ses longues citations de Loisy, destinées à montrer que le P. Billot, comme la plupart des contradicteurs de Loisy, en déformait le sens en les isolant de leur contexte, révélaient néanmoins aux Pères de la Congrégation que les critiques du jésuite n'étaient pas toutes inventées pour les besoins de la cause.
- 6 Giacomo Losito de son côté, en reprenant la chronologie depuis 1893, met bien en lumière le rôle des différents protagonistes français impliqués dans la mise à l'Index de 1903. Dans le front des opposants à l'abbé Loisy, qui réunit des Sulpiciens, des Jésuites, des évêques, la documentation qu'il exploite avec beaucoup d'à propos, lui permet de mettre en lumière le rôle particulier du P. Bouvier, sj (il est le premier à évoquer la nécessité

d'établir un catalogue d'erreurs contenues dans les livres de l'abbé Loisy) et de M. Létourneau (qui y travailla effectivement à l'été 1903) avec leurs relais romains : le P. Billot et M. Vigouroux. Il réévalue d'autre part le rôle de Mgr Perrault au détriment de celui de Mgr Turinaz dont les fulminations sont plutôt mal perçues compte tenu de l'interférence du débat théologique avec le conflit politico-religieux qui se déroule au même moment en France. Alors qu'à Paris, un consensus semble s'être fait assez vite sur la nécessité que Rome relaie, par une mise à l'Index, la censure des livres de l'abbé Loisy prononcée à Paris ainsi que sur la nécessité d'établir un catalogue d'erreurs graves contraires à la stricte orthodoxie catholique (idée soutenue par le nonce Mgr Lorenzelli à partir de juin 1903), on est resté – pour les raisons évoquées plus haut – plus circonspect à Rome. Il faut attendre novembre 1903 et la remise par le cardinal Richard du catalogue de 41 erreurs dressé par M. Létourneau et supervisé par le P. Billot, pour que le dossier Loisy passe de l'Index au Saint Office et que le P. Pie de Langogne soit chargé d'examiner les œuvres incriminées. Parmi les suggestions de sa *relatio*, celle qui proposait la mise à l'Index des livres de Loisy accompagnée d'une profession de foi explicite de l'exégète puis la publication d'un écrit apostolique solennel condamnant les orientations « modernistes » est finalement retenue.

- 7 La lecture des documents rassemblés confirme, et Giacomo Losito le souligne à juste titre, que l'incompréhension réciproque repose sur l'opposition de deux mentalités irréductibles l'une à l'autre et sur l'impossibilité où l'on était de concilier la reconnaissance d'une autorité doctrinale fondée sur une Révélation et la liberté de la recherche intellectuelle sur les textes porteurs de cette Révélation.
- 8 Les introductions et les documents sont accompagnés d'un important appareil critique qui donne outre les références bibliographiques fondamentales, des notices biographiques fort utiles sur tous les personnages impliqués dans cette histoire. La qualité de cet ouvrage remarquable par sa rigueur scientifique est un peu entachée par des négligences formelles regrettables : traduction parfois incertaine du texte de Claus Arnold : « Il fallurent cependant presque six mois... p. 25 ; « le bâtiment magistral catholique... », p. 39 ; quelques erreurs factuelles : *Revue d'histoire et de littérature religieuses* sans « s » à religieuse ; l'abbé Loisy donné comme le premier nom figurant sur la *terna* du Prince Albert de Monaco pour l'évêché de la Principauté, alors que c'était l'abbé Klein. Il n'en demeure pas moins que cet ouvrage, résultat d'une recherche archivistique exemplaire, est un instrument de travail capital pour tous ceux qui travaillent sur la période moderniste et il fait attendre avec impatience celui consacré à l'élaboration du décret *Lamentabili*, qui doit lui faire suite.